



Prix Ville sportive & conviviale

DEFINITION

Ce prix récompense une commune qui favorise la pratique du sport en famille, entre amis, entre voisins

Parce que le sport est un liant social fort, il peut participer au renforcement de liens entre publics différents. Nous connaissons tous les bienfaits du sport en termes de santé mais aussi d'échange, de sociabilité.

CRITERES POUR L'ATTRIBUTION DE CE PRIX

Quelles actions sont menées dans nos villes pour favoriser le renforcement des liens sociaux et intergénérationnels par le sport ?

Quels sont les espaces aménagés par la commune et les activités sportives initiées (sorties, clubs...) pour favoriser la pratique du sport entre générations et/ou en famille, le renforcement du tissu social (rencontre des voisins), la cohésion et l'entente entre les habitants.

DOTATION

Un ensemble composé d'une Table de Ping Park – spécialement conçue pour les collectivités en extérieur, des raquettes outdoor, des balles, des polos d'une valeur totale de 2000 € TTC.

REMISE DU PRIX

La remise officielle du prix sera faite au Salon des Maires et des Collectivités Locales qui se tient à Paris les 25, 26 et 27 novembre 2014

JURY COMPOSÉ D'EXPERTS DE LA THÉMATIQUE

Sponsorisé par :